

BIODOSE P.3

DOSE DE BIOTRAITEMENT DES CANALISATIONS
& DES FOSSES SEPTIQUES



- ☑ **ACTION ENZYMATIQUE COMPLÈTE** : dégrade tous types de déchets organiques.
- ☑ **FORMAT PRATIQUE** : sachets doses aquasolubles de 30g.
- ☑ **TRIPLE BÉNÉFICE** : débouche, restaure les écoulements, élimine les odeurs.
- ☑ **SÉCURITÉ MAXIMALE** : non toxique, sans bactéries pathogènes.
- ☑ **APPLICATIONS MULTIPLES** : fosses septiques, bacs à graisses, canalisations.
- ☑ **EFFICACITÉ DURABLE** : système de bioépuration continue.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES :

- › Présentation en poudre longue conservation (**en sachet dose aquasoluble de 30 grammes**).
- › Dispersion et rehydratation rapide en milieu aqueux.
- › Dans le cadre de son utilisation et de ses applications, sans nature toxique ou dangereuse pour l'homme et les animaux (ne comporte pas de bactéries pathogènes).
- › La diversité de ces composants, les fonctions enzymatiques et fermentaires équilibrées facilitent le traitement des différents constituants organiques présents dans les rejets, les effluents domestiques.

ACTIONS BIOFERMENTAIRE :

La biofermentation assure complémentirement la dégradation des agglomérats organiques. Cette action permet de liquéfier et de fluidifier les rejets. De plus, par leur propriété, dans les conditions ambiantes favorables, à se renouveler, les ferments apportent en se multipliant leurs propres fonctions enzymatiques assurant une bioépuration continue des déchets organiques. Ces actions combinées de dégradation, de digestion, de liquéfaction, de matières organiques par les ferments sélectionnésensemencés peuvent ainsi contribuer à l'amélioration des valeurs DBO DCO des rejets.

ACTIONS ENZYMATQUES :

- › **Sur les corps gras** (par lipases) dégradation des agglomérats de graisses végétales ou animales fixées sur les parois des bacs, tuyauteries ou flottant à la surface de l'effluent.
- › **Sur les sucres, amidons, et autres glucides** (par amylases) en suspension ou en solution dans les rejets.
- › **Sur les fibres et dérivés de cellulose** (par cellulases) matières colloïdales.
- › **Sur les matières protéiques** (par protéases).

D'autre part, cet ensemencement dirigé corrige les effets malodorants causés par la stagnation des matières organiques et leur dégradation pouvant, dans certains cas, résulter de microorganismes de caractère fermentaire putrifiant dominant.

UTILISATIONS POUR : bacs et fosses de décantation, bacs à graisses, puisards, canalisations d'évacuation dans l'industrie, l'agroalimentaire, les collectivités, la restauration, les cuisines, les circuits de rejets domestiques, fosses septiques, etc...

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

BIODOSE P.3

DOSE DE BIOTRAITEMENT DES CANALISATIONS
& DES FOSSES SEPTIQUES



MODE D'EMPLOI ET DOSAGE :

Mise en oeuvre pour tous les cas cités ci-dessous :



- › **Dilution de la quantité nécessaire prévue dans un seau propre** (rigoureusement exempt de toute trace de bactéricide) **contenant 10 litres d'eau tiède** (37/40°C maxi).



- › **Laisser l'hydratation** pendant une durée moyenne comprise **entre 1 heure à 3 heures** (ne pas excéder cette durée), **remuer une ou deux fois** si possible et juste avant mise aux endroits souhaités.



- › **Ensemencer de préférence en fin de journée.**

Afin de permettre un ensemencement progressif et régulier conduisant progressivement au système de bio épuration, il convient d'observer les éléments suivants :

- › **Procéder à un ensemencement dit "dose de départ".**

- › **Renouveler régulièrement** et hebdomadairement à un rythme d'entretien fonction du volume d'effluent, de la masse d'apport journalière de matières organiques, ainsi que des conditions ambiantes propres. Compte tenu du temps nécessaire à la mise en place du processus de fonctionnement de la fermentation dégradation liquéfaction (**ce temps d'adaptation** varie généralement **de 1 à 3 semaines**). Effectuer un apport initial et ajout périodiquement.

À TITRE D'EXEMPLES :

BACS À GRAISSES : pour un volume de 100 litres.

Dose initiale : apporter 2 à 4 doses aquasolubles de 30 grammes selon l'importance des rejets solides de graisses dans la journée. **Dose d'entretien :** Chaque soir apporter une dose aquasoluble de 30 grammes environ.

TUYAUTERIES, ÉVACUATIONS : eaux usées, siphons de sanitaires, d'éviers, bacs de cuisines, douches, lavabos, ...

Dose recommandée : 1 dose aquasoluble de 30 grammes par tuyauteries, évacuations dans les collectifs, habitations, écoles, hôtels, etc... Traiter les évacuations des sous-sols avant ceux des étages et tenir compte des volumes de matières organiques plus importants dans les niveaux inférieurs.

FOSSES SEPTIQUES : puisards, puits perdus

ou d'épandage pour une capacité de 2000 litres. **Dose initiale :** 8 doses aquasolubles de 30 grammes à renouveler 1 fois après 5 à 6 jours dans le cas d'une fosse engorgée ne fonctionnant plus. **Dose d'entretien bimensuel :** 2 doses aquasolubles de 30 grammes tous les 15 jours. Dans le cas de fosses "paresseuses" malodorantes, un apport de 2 doses aquasolubles de 30 grammes chaque semaine est recommandé dans les périodes où l'eau du réseau particulièrement chlorée entrave le fonctionnement.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- › **État physique :** Compound pulvérulent anhydre.
- › **Aspect :** Microgranulés irréguliers.
- › **Couleur :** Jaune ocre.
- › **Masse volumique :** Apparente : 700 g/l $\pm$ 20g/l.
Tassée : 710 g/l $\pm$ 20 g/l.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION :

Préparation à base d' une association standardisée et équilibrée d'extraits enzymatiques, de bactéries sélectionnées de caractères saprophytes et d' activateurs de rehydratation et d'activation.

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.